

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Champagne-Ardenne

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 498 du 2 novembre 2000 - 2 pages

d'après les observations des 27,30 et 31 octobre 2000 (peu de notations le 30/10 à cause des intempéries)

Grandes Cultures

Céréales

Stade 1-3 feuille(s) à début tallage.

Limaces

L'activité des limaces reste préoccupante.

■ ***Maintenez la surveillance et la protection de la culture en présence de limaces dans les pièges, jusqu'au stade 2 feuilles.***

Pucerons-JNO

Ils sont rares et se limitent souvent à l'apparition de quelques ailés. Actuellement, la présence de vents forts et d'épisodes pluvieux s'opposent à leur développement.

■ ***Poursuivez la surveillance par temps calme et ensoleillé.***

Cicadelles

Au cours de la semaine dernière et du week-end dernier, malgré les conditions climatiques favorables au maintien de l'activité du ravageur, les niveaux de population restent faibles et donc sans risque pour les blés.

■ ***Aucun traitement spécifique.***

Colza

Stade : 8 feuilles à début élongation de la tige.

Charançons du bourgeon terminal

Depuis la semaine dernière, le vol s'est nettement intensifié dans le Tardenois et les premières pontes y sont visibles (**51**-Méry et Crugny : 8% de pieds avec des pontes). Ailleurs, le vol est très faible ou nul ; les nouvelles pontes sont limitées et les premières larves apparaissent (**51**-Isse, Les Petites Loges : 4% de pieds avec pontes ou larves).

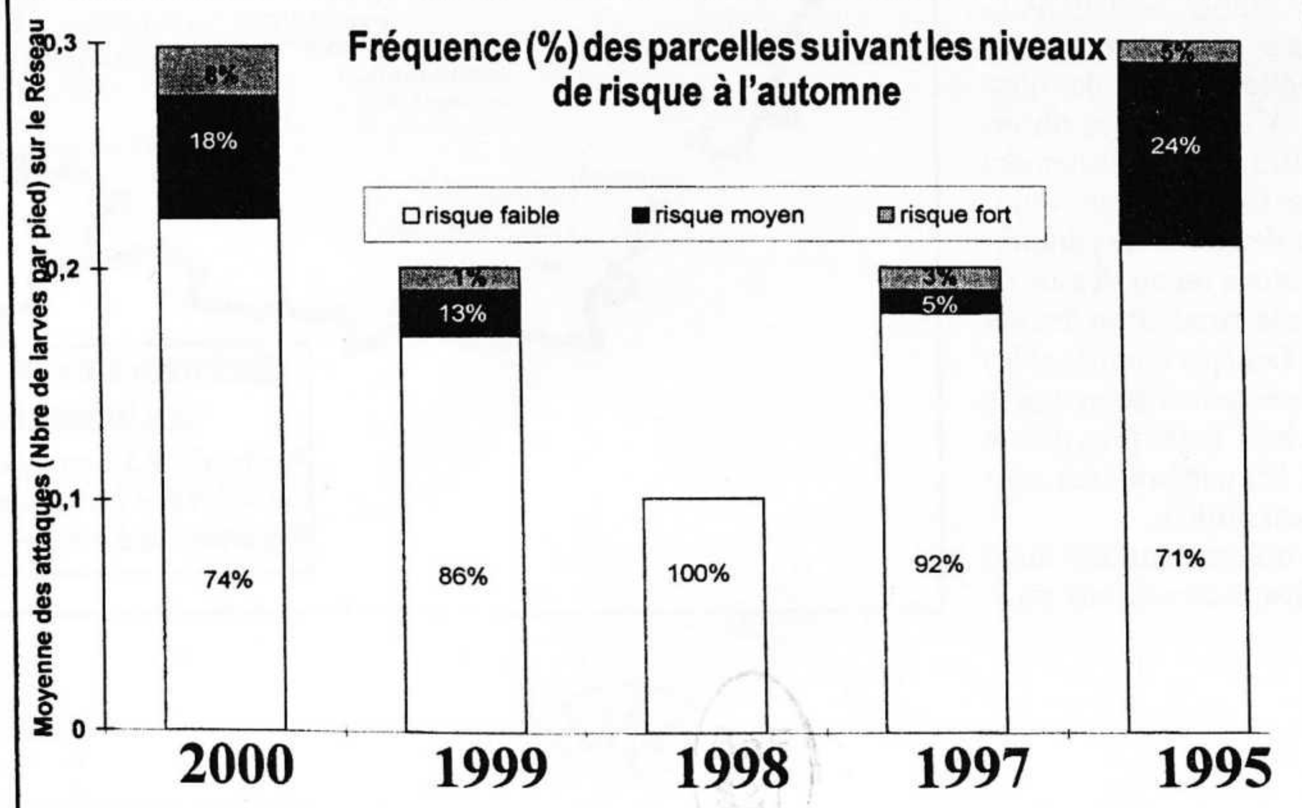
■ ***Les secteurs où des captures ont été enregistrées la semaine dernière ont dû recevoir un insecticide. Ailleurs, en l'absence de capture et de ponte, ne traitez pas à ce jour.***

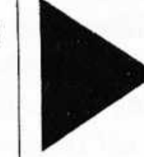
Prochain bulletin le 8 novembre.

Le point sur la pyrale du maïs en 2000

En constante recrudescence, surtout dans le Perthois.

L'année 2000 ressemble à 1999, avec une intensification des dégâts dans les secteurs à risque définis les années antérieures. Sur l'ensemble du Réseau SRPV-observateurs, les toutes premières captures de pyrale sont enregistrées vers le 10 juin. Ensuite, le vol se généralise au cours de la 3ème décade de juin. La durée du vol est très variable suivant les sites d'un même secteur avec des fins de vol comprises entre fin juillet et début septembre. Cette durée est comparable à l'an dernier, avec globalement un





COLZA

Maintien de l'activité du charançon du bourgeon terminal, surtout dans le Tardenois : traitez si ce n'est déjà fait en présence de captures.

CEREALES

Limaces : risque fort.

Pressions pucerons et cicadelles faibles ou nulles : aucun insecticide pour le moment.


DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Centre de Recherches Agronomiques
2, Esplanade Roland Garros - BP 234
51686 REIMS Cedex 2
Tél : 03.26.77.36.40
Fax : 03.26.77.36.74
E-mail : srpv.draf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Champagne-Ardenne
Directrice gérante : Anne Marie BERTRAND
Publication périodique
C.P.P.A.P n°529 AD
ISSN n°0996-9861

cumul des captures supérieur à 1999. Ce cumul est difficile à interpréter et ne traduit pas la pression finale du ravageur. En effet, les sites où les maximum des captures ont été enregistrés ne correspondent pas aux situations les plus attaquées. Le suivi du vol des papillons nous indique la période d'activité du ravageur. La nuisibilité de ce dernier est ensuite fonction du potentiel larvaire dans le sol, des façons culturales et des niveaux de ponte de pyrale pendant la période de plus grande sensibilité du maïs, comprise entre le stade hauteur 30 cm et le stade grain pâteux. Les premières pontes sont observées vers le 20 juin, dans le Perthois (51-Vitry en Perthois) ; elles sont alors très rares. Quelques pontes fraîches sont détectées entre fin juin et début juillet, sur quelques parcelles des Ardennes (Mont Laurent) et surtout dans le Perthois. Jusqu'à cette date, les conditions climatiques ont été défavorables à la conservation des pontes (fin juin : temps sec) et à l'activité de ponte (début juillet : orages violents, vent et grêle). Après la tempête de début juillet, vers le 10 juillet, l'activité de la pyrale se maintient et quelques nouvelles pontes fraîches sont observées face inférieure des feuilles médianes, sur des maïs du Perthois marnais et du Pays d'Othe.

Traitements à partir du 10 juillet dans les secteurs à risque

Les conditions climatiques sont alors favorables à la conservation des oeufs. En conséquence un traitement insecticide est conseillé dans les secteurs à risque, à l'aide de pyréthrinoïdes sous forme de granulés. La rentabilité du traitement n'est alors pas assurée dans les parcelles où le potentiel du rendement est diminué par les intempéries. Après le 10 juillet, les pontes sont exceptionnelles puis nulles en août. A partir de la mi septembre, nous effectuons des comptages dans les maïs (grains essentiellement) et non traités contre la pyrale pour évaluer les dégâts finaux et les populations larvaires. Les dégâts sont en augmentation par rapport à 1999 dans les secteurs à risque définis les années antérieures (Perthois, secteur Pays d'Othes). En Brie, des dégâts importants sont observés, essentiellement sur des maïs destinés à l'ensilage. Ailleurs, nous observons quelques parcelles isolées fortement touchées. Les dégâts se traduisent pour plus de 2/3 d'entre eux par des trous de pénétration sur la tige, en dessous ou au dessus de l'épis (perturbation de la circulation des sèves brute et élaborée). Les épis touchés et les panicules cassés représentent chacun moins de 15% des pieds touchés. Toutefois, même dans les parcelles où les perforations sont nombreuses, la verse est limitée.

En conséquence, les infestations larvaires sont en légère recrudescence et nous pouvons estimer pour 2001, les niveaux de risque :

- risque faible pour 74 % des parcelles prospectées,
- risque modéré pour 18 % des parcelles prospectées,
- risque fort pour 8 % des parcelles prospectées.

Evaluation des populations larvaires de pyrale du maïs à l'automne 2000 (SRPV et GEDA St Ménéhould)

Entre parenthèses ( ), est indiqué le nombre moyen de larves par pied.

AUBIGNY LES POTHEES (0.2)
POIX TERRON (0,4)
THIN Le M. (<0,1)
Ch.PORCIEN (0,3)
BAZEILLES (<0,1)
MESMONT (0,2)
NOVION PORCIEN (0,4)
St QUENTIN L. Petit (0,1)
DEUX VILLES (<0,1)
SERY (1,3)
LE THOUR (0,1 à 0,2)
BEAUMONT EN ARGONNE (<0,1)
BARBY(0,2) -RETHEL (0,4)
BRIEULLES S/ BAR (0,1)
GIVRY (0,5)
VOUZIERS (0,1)
TAILLY (0,3)
GRANDPRE (0,1)
LANDRES ET St GEORGES(0,5)
MONTHOIS (<0,1)
PEVY (<0,1)
VILLE S/ TOURBE (<0,1)
TRAMERY (0,1)
BOULEUSE (0,1)
V. LE CHÂTEAU (≤0,1)
VIRGINY (0,1 à 0.6) - COURTEMONT (<0.1)
VERRIERES (0,1) -CHATRICES (0,2)
VERNEUIL (0,9)
TOUR S/ MARNE(<0,1)
ANTE (0,2)
MAREUIL S/AY (0,1)
IGNY COMBLIZY (0,7)
ST MARD SUR LE MONT (0,2)
ROUFFY (0,3)
VAUCHAMPS (0,5)
VERT-TOULON (0,3)
VANAULT LES DAMES (0,2)
VILLEVENARD (0,9)
HEILTZ LE M. (0,1 à 0,8)
LE GAULT SOIGNY (0,7)
PONTHION-BRUSSON (0,5 à 0,8)
VITRY EN P. (<0,1)
TREFOLS (0,7)
VITRY LE F. (0,2 à 0,5)- BIGNICOURT S/SAULX (0,2)
VILLENEUVE LA LIONNE (0,3)
BLAISE SOUS ARZILLIERES(0,6)-HALLIGNICOURT (0,7)
LES RIVIERES H. (0,6)
CHAT. S/MORIN(0,5)
HAUTEVILLE (1,1)
OUTINES - CHATILLON B.(0,3)
CHAMPIGNY S/AUBE (<0,1)
JONCREUIL (<0,1)
CHARNY -PLANCY(<0,1)
MONTMORENCY (0,3)- LENTILLES (0,4)
TORCY Petit (0,3)- St NABORD (<0,1)
HAMPIGNY (<0,1)
COCLOIS(<0,1)
LASSICOURT -VALENTIGNY(0,1)
P. et Der (0,9)-MORVILLIERS (<0,1)-CHAUMESNIL (0,4)
SOLIGNY LES ETANGS (<0,1)
BREVONNES (0,1à 0,3) - MATHAUX (0,1)
St PARRES (0,6)-)
THENELIERES (0,1)
BOSSANCOURT (<0,1)-FULIGNY(0,2)
MONTAULIN (0,4)
AMANCE (0,2)
St POUANGE (<0,1)
MONTREUIL (0,5)
ARRENTIERES (<0,1 à 0,3)
BREVIANDES (0,3)
BAR SUR AUBE (<0,1)
BUCHERES (0,5)
VENDEUVRE SUR BARSE (0,1)
AUXON (0,6)
CHAMOY (0,3)
CHESSY LES PRES (0,4)
BERNON (0,8)

Estimation des risques en fonction des infestations larvaires

Moins de 0.5 larve par pied : risque faible,
De 0.5 à 0.7 larve par pied : risque moyen,
Supérieures à 0.8 larve par pied : risque fort.

